

ADHÉSION PADDLE PLUS – SAISON 2021/2022

NOUVEAUX ADHÉRENTS

À remplir et à nous retourner avec **TOUS LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER.**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

E.mail (EN MAJUSCULES) :

Nationalité :

Consens Ne consens pas

- À la reproduction de mon nom, aux prises de vues photographiques et/ou vidéo de mon image et/ou à l'enregistrement de mes paroles dans le cadre de mes activités sportives,
- À l'utilisation sur tout support de communication analogique et/ou numérique, dans tous les cas à des fins non commerciales.

• Tarifs adhésion Paddle Plus

(cochez la case vous concernant)

Individuel

Blagnacais

Non blagnacais

120 €

130 €

Famille

160 €

170 €

Étudiants, demandeurs d'emploi*

90 €

100 €

* Sur présentation d'un justificatif.

• Tarifs licence OBLIGATOIRE (sauf si vous possédez déjà une licence FFT pour la saison 2021/2022)

30€ (valable du 1/09/2021 au 31/08/2022) 20€ (pour les moins de 18 ans)

Mode de paiement : Chèque (adhésion + licence, à l'ordre de Paddle Plus) Espèces

Veuillez fournir :

- 2 photos d'identité,
- 1 certificat médical

Si nous ne souhaitez pas faire de compétition :

vous devrez fournir un certificat médical datant de moins de 1 an à la date de l'inscription et attestant l'absence de contreindication à la pratique du padel. Le certificat fera apparaître la mention : "Hors compétition".

Si vous souhaitez prendre part à la compétition homologuée :

le certificat médical produit à la date de l'inscription devra attester l'absence de contre-indication à la pratique du padel en compétition. Le certificat fera apparaître la mention : "En compétition".

Date :

Signature



IMPORTANT : les joueurs ne sont assurés que pendant les créneaux horaires de Paddle Plus. Les créneaux horaires alloués à Paddle Plus doivent être respectés. Si vous souhaitez jouer en dehors de ces créneaux, vous devez réserver les courts sur le site de la Mairie de Blagnac, nous ne gérons pas la location.